

Informations sur le poste

Titre : Chargé de rédaction

Grade : SC - 8

Lieu d'affectation : Bujumbura

Date limite de dépôt de candidature : 15 Septembre 2008

Projet : Justice de transition

Contexte

Le Burundi est en train de sortir d'une crise profonde déclenchée depuis 1993 et dont la première voie de sortie a été la signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi du 28 août 2000. Cet accord dispose en son Protocole I de (i) la mise en place d'une Commission d'Enquête Judiciaire Internationale sur le génocide, les crimes de guerre et autres crimes contre l'humanité, (ii) la création d'un Tribunal Pénal International au cas où cette enquête établirait qu'il y a eu des actes de génocide, des crimes de guerre et crimes contre l'humanité et (iii) la Commission Nationale pour la Vérité et la Réconciliation.

C'est dans ce cadre que le Président de la République du Burundi a demandé au Secrétaire Général des Nations Unies, le 24 juillet 2002, la création d'une Commission d'Enquête Judiciaire Internationale pour le Burundi comme prévu dans l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi du 28 août 2000.

Suite à cette demande, une mission d'évaluation a été envoyée au Burundi en vue d'examiner l'opportunité et la possibilité de créer une telle commission. A la suite de cette mission, le Conseil de sécurité en sa Résolution 1606, a recommandé la création d'un double mécanisme judiciaire et non judiciaire et a demandé au Secrétaire Général d'engager des négociations avec le Gouvernement du Burundi.

Suite aux négociations tenues en mars 2006 et en mars 2007 et à la visite de Madame La Haut Commissaire des Nations Unies pour droits de l'Homme en mai 2007, le Gouvernement et les Nations Unies ont convenu d'organiser avec la société civile des consultations nationales pour recueillir les vues de la population sur la mise en place du double mécanisme.

C'est ainsi que le 2 novembre 2007, le Gouvernement de la République du Burundi et l'Organisation des Nations Unies ont signé un Accord Cadre portant création et définition du mandat du Comité de pilotage tripartite en charge des consultations nationales sur la justice de transition au Burundi. En outre, cette signature a été suivie par le lancement officiel par le Président de la République, des travaux de ce Comité.

Dans le cadre de son appui aux efforts de consolidation de la paix, les Nations Unies prévoient dans leur Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix notamment en ce qui concerne la réconciliation et la lutte contre l'impunité, un projet d'appui aux consultations nationales en vue de la mise en place du mécanisme de justice de transition conformément aux dispositions de l'Accord d' Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et d'autres accords qui s'en ont suivis.

Le Projet sera géré par une unité de gestion comprenant un chargé de rédaction, placée sous la double supervision du Conseiller Technique et du Chargé de programme de la Section intégrée (BINUB) ou de l'agence partenaire des Nations Unies pour appuyer les aspects administratifs, techniques et financiers.

Sous la supervision directe du conseiller technique principal (CTP), en étroite collaboration avec le Directeur National, Comité de Pilotage tripartite, les experts et tout le personnel de l'Unité de Gestion, le chargé de rédaction sera responsable de la rédaction des rapports aux partenaires.



Les arrangements de gestion de ce projet prévoient le recrutement d'un chargé de rédaction dont la mission principale est d'assurer la production des rapports d'étapes et du rapport général des consultations nationales.

Sous la supervision directe du conseiller technique principal (CTP), en étroite collaboration avec le Directeur National, le Comité de Pilotage tripartite et les experts le chargé de rédaction sera responsable de la coordination du travail des assistants de terrain en termes de rédaction et transmission des rapports.

Responsabilités

- Rédiger le projet de rapport de consultations en s'assurant d'une qualité répondant aux standards et normes scientifiques,
- Reproduire réellement les vues exprimées par les personnes consultées,
- S'assurer d'un style concis et de compréhension aisée;
- Collecter et intégrer les rapports d'étape par province élaborés par les assistants de terrain.
- Suivre de près la tenue des consultations et la production des rapports d'étape des assistants de terrain,
- S'assurer de la confidentialité du projet de rapport avant adoption et sa diffusion par le Comité de Pilotage Tripartite.

Compétences

- Etre d'une intégrité intellectuelle, d'une indépendance, d'une impartialité et d'une moralité irréprochables
- Avoir une très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction, interpersonnelles et d'adaptation à un environnement changeant
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et multi ethnique avec la sensibilité et le respect de la diversité.
- Démontrer la capacité à développer et à maintenir de bonnes relations avec les personnes de tous âges et catégories socio professionnelles, les collègues et les partenaires.

Qualifications

Education:

- Diplôme de licence au minimum sciences humaines, sociales ou équivalent

Expérience:

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans un domaine requérant une capacité d'analyse et de rédaction ;
- Une expérience dans le domaine de consolidation de la paix, de gestion pacifique des conflits et de cohésion sociale ou du relèvement communautaire ;
- Avoir une expérience de terrain confirmée ;
- Bonne expérience de coordination des équipes de travail multidisciplinaires avec maîtrise parfaite de l'approche d'écoute sociale ;
- Avoir produit des publications individuelles ou collectives au cours de sa carrière professionnelle



- maîtriser le contexte historique et sociopolitique du Burundi
- Connaissances Informatiques : très bonnes connaissances en MS Office applications (Word, Excel), Lotus Notes & base de données.

Langues :

Maîtrise parfaite du Français et bonnes connaissance de l'Anglais

Acte de candidature

Les candidat(e)s de nationalité burundaise intéressé(e)s par cet avis de recrutement sont priés de faire acte de candidature et d'envoyer le dossier dans une enveloppe fermée portant la mention « **Confidentiel - Candidature au poste de Chargé de rédaction – Justice de transition** » au plus tard le **lundi 15 Septembre 2008, à 17H à l'adresse suivante : Green Building, 4470 Chaussée du Peuple Murundi.**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur pays Adjoint (Opérations) du PNUD;
- Un CV détaillé et signé ;
- Un formulaire P11 (Notice Personnelle des N.U.) dûment complété et signé ;
- Copies certifiées conformes des diplômes et des certificats/attestations de travail ;
- Une copie de la récente évaluation de la performance, le cas échéant ;

Une présélection sera faite sur la base des conditions éditées du présent avis de vacances de poste et qui sera suivie d'un entretien. **Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**